REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués dans la salle polyvalente, route de Montarnaud, pour la réunion qui aura lieu le

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 à 21 heures.

La séance sera publique.

En application de l'article 6 de la loi 2020-1379 modifiée portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, il est précisé que :

- la séance sera publique
- afin de respecter la distanciation physique, le nombre de places dans le public sera limité à 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Droit de préemption urbain – décision de préempter la parcelle F 307
2. Droit de préemption espaces naturels sensibles – décision de préempter les parcelles F 308, 319 et 321
3. Taxe foncière sur les propriétés bâties - limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
4. Taxe foncière sur les propriétés non bâties – exonération en faveur des vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et des vignes
5. Budget communal – décision modificative n°2
6. Questions orales

MAIRIE de la BOISSIERE
HERAULT
10 SEP. 2021
AFFICHÉ le

Le maire,
Jean-Claude CROS

MAIRIE DE LA BOISSIERE (Hérault)